

TOUS UNIS POUR SAUVER LA



(6 hectares, située avenue de Bayonne)

Nous, sous-signataires, demandons à M. PERÉ et à son Conseil Municipal de surseoir à la décision d'abattage de la forêt de peupliers prévue en août 2015.

Ouvrons un DEBAT sur l'avenir de notre forêt !

NOM, prénom	Adresse	Signature	Pour être informé-e de nos démarches, mail ou téléphone

**NON A L'ABATTAGE INUTILE !!
TOUS ENSEMBLE SAUVONS NOTRE POUMON VERT,
NOTRE PATRIMOINE DE VERDURE.**

A retourner à Amis de la Terre Midi Pyrénées, 36 rue Bernard Mulé, 31400, Toulouse, 06.61.97.83.28

Ne pas jeter sur la voie publique - Ne pas jeter sur la voie publique - Ne pas jeter sur la voie publique - Ne pas jeter sur la voie publique

SAUVONS LA FORÊT de l'UNION, VITE !



Décision municipale

Le maire de l'Union, M. Péré, et son conseil municipal ont décidé de faire abattre, au mois d'août, la forêt de peupliers de 6 hectares située à l'est de l'avenue de Bayonne, en bordure de la Sausse, à côté du skatepark.

Le bois de cette peupleraie devrait être revendu pour la fabrication de cagettes, contre-plaqué, etc.

Selon la mairie de l'Union (cf l'unionnais n° 208 de juin 2015 page 15) « d'autres peupliers seront replantés », « le solde de cette opération sera nul, le produit de la vente servant à replanter et entretenir la forêt ».

POURQUOI, alors, ABATTRE CES ARBRES ?

Cette forêt est un poumon vert très apprécié par les habitants de notre commune et des communes avoisinantes. Elle offre un environnement exceptionnel, en zone urbaine, où se côtoient de nombreux marcheurs, coureurs, cyclistes, enfants et promeneurs avec leurs chiens.

Seuls, M. Péré, maire de l'Union, et son conseil municipal ont un pouvoir de décision sur cette forêt (l'O.N.F. n'étant que l'exécutant des décisions municipales).

Nous, électeurs et contribuables unionnais associés à tous nos concitoyens attachés à la nature, leur demandons de **RENONCER** à l'abattage de notre forêt communale au mois d'août 2015.

Si cet espace boisé devait disparaître, il faudrait plus de 20 ans pour le retrouver tel qu'il est aujourd'hui !

- Quel âge aurez-vous alors ?
 - Quel âge auront vos enfants ?
 - Qui peut garantir, aujourd'hui, que ces 6 hectares ne deviendront pas constructibles et ne seront pas transformés en immense zone urbaine ?



- POUR SAUVER LA FORET,
 - AGISSONS AU PLUS VITE ENSEMBLE !!
 - SIGNONS LA PETITION (au dos) ET FAISONS LA SIGNER PAR LE PLUS GRAND NOMBRE
 - ENGAGEONS UN DIALOGUE AVEC LA MAIRIE !

Avec le soutien du CAPVU Collectif des Amis du Poumon Vert de l'Union
et des ATMP Amis de la Terre Midi Pyrénées, 36 rue Bernard Mulé, Toulouse, 06.61.97.83.28